

Ne pas jeter sur la voie publique - Création graphique Laura Monbrun @monbrungraphique



**Carl & Robert Guérin**

**Siège**  
8 Allée de l'Eau Bourde  
BP 30033  
33171 Gradignan CEDEX - France  
Tél. : + 33 6 80 13 72 26

**Bureau à l'île Maurice**  
Tél. : + 230 5 820 4011

[www.crg-brokers-associes.com](http://www.crg-brokers-associes.com)  
[contact@crg-brokers-associes.com](mailto:contact@crg-brokers-associes.com)



**Immobilier et Villas de luxe à l'Île Maurice**  
**Propriétaires - Investisseurs - Locataires**



Robert Guérin

*L'expérience et le réseau*



Carl Guérin

*Le juriste et l'indépendance*



## Immobilier et Villas de luxe à l'Île Maurice

### Avec nous pour réaliser vos projets immobiliers

Nous travaillons en direct, avec les principaux promoteurs immobiliers français et mauriciens de l'Île Maurice.

Ce partenariat nous permet d'accéder aux projets immobiliers les plus exclusifs et les plus complets.

#### L'Impôt à l'Île Maurice\* :

Une fiscalité très avantageuse pour les ressortissants étrangers ...

*\*Détail des modalités sur demande.*

CRG Brokers Associés vous accompagne pour faciliter vos **démarches administratives à l'Île Maurice** en vue de la validation de votre projet.

**Achat R+2** offre la possibilité à des investisseurs étrangers d'acquérir des biens. Le bien doit être situé dans un immeuble en copropriété d'au moins 2 étages (R+2), et approbation préalable de EDB.

Le montant à payer pour l'acquisition d'un appartement ne doit pas être inférieur à 6 millions MUR (environ 130 000 €).



**Investir en PDS** : Le Property Development Scheme est un cadre légal qui a été élaboré dans le but de faciliter l'acquisition d'une propriété résidentielle par des non-citoyens à Maurice.

Dans le cadre du programme PDS, un non-citoyen mauricien peut bénéficier du **permis de résidence** si la valeur du bien immobilier acquis est équivalente ou supérieure à 375 000 USD.



**Consultez nous...**